

Volet 6 : Mise en œuvre du DOCOB

Objectifs

- Coordonner la mise en œuvre des actions* → Action 6.1
- Mettre en cohérence le périmètre du site Natura 2000* → Action 6.2
- Sensibiliser le public à l'intérêt environnemental du site* → Action 6.3
- Suivre de l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur le site* → Action 6.4

Les actions ci-dessus concernent le **Marais de Rochefort dans sa globalité** : elles visent notamment la coordination des interventions, la diffusion d'informations sur le plan local et le suivi environnemental du site.

Action 6.1

Coordination de la mise en œuvre des actions

★★★

OBJECTIF

- Assurer la coordination des interventions afin de permettre la mise en œuvre des actions figurant dans le DOCOB
- Assurer le lien avec les différents partenaires, l'animation du comité de pilotage, l'information des usagers, la gestion de la contractualisation, le suivi et l'approfondissement des connaissances scientifiques sur le site.

HABITATS ET ESPECES CONCERNES

Tous les habitats et espèces d'intérêt communautaire sont concernés.

LOCALISATION

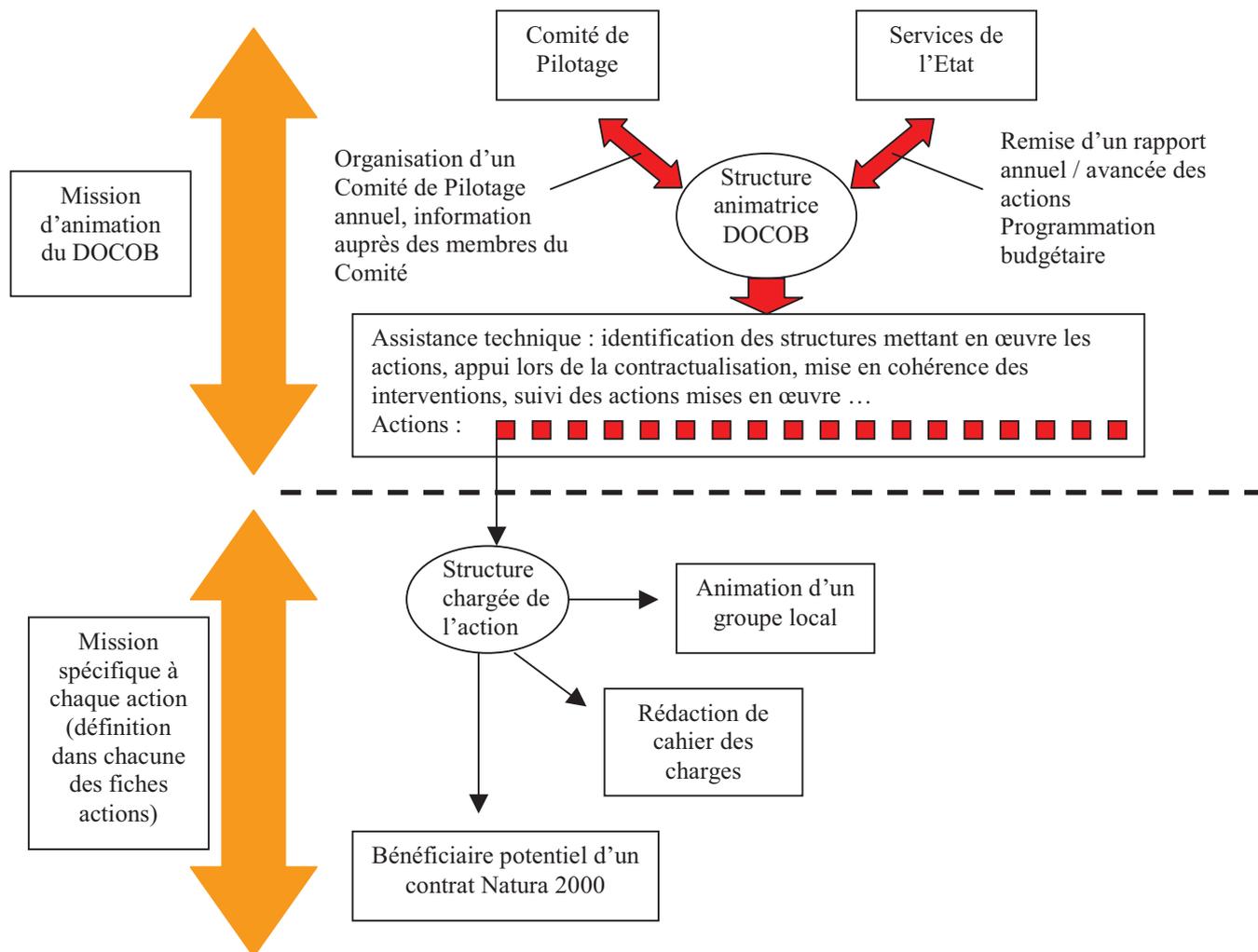
L'ensemble du territoire.

CONTEXTE ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Rôle de la structure animatrice :

Il s'agit de permettre la réalisation des actions validées par le Comité de Pilotage. L'animateur devra en particulier veiller à initier les interventions des différents partenaires et assurer une coordination afin de garantir une cohérence à l'échelle du site. La structure animatrice doit également être disponible pour apporter informations et conseils auprès des acteurs locaux (collectivités, professionnels, usagers etc...).

Lors de la mise en œuvre du DOCOB, on peut résumer le fonctionnement entre les différents acteurs par le schéma suivant :



Rôle du Comité de pilotage :

Le Comité de pilotage, défini par arrêté préfectoral pour l'élaboration du Document d'Objectifs, est pérennisé lors de la phase de mise en œuvre du DOCOB conformément à la Loi sur le développement des territoires ruraux. Il est réuni au moins une fois par an en fonction de l'état d'avancement des travaux. Le comité de pilotage aura pour rôle de faire l'état des lieux :

- de l'évolution du territoire
- des contractualisations à l'échelle du site
- de l'évolution de la réglementation

Le comité de pilotage aura également pour rôle de valider les évolutions du DOCOB et le rang de priorité des actions.

DESCRIPTIF DE L'ACTION**● Mise en œuvre et suivi global du DOCOB**

- Initiation et suivi du déroulement des actions
- Assistance auprès des différents intervenants dans la réalisation des actions
- Assistance aux demandeurs de contrats Natura 2000
- Préparation et animation des réunions du Comité de Pilotage (suivi de l'état d'avancement) et de groupes techniques si nécessaire (adaptation du DOCOB et des actions au contexte législatif, socio-économique...)
- Suivi administratif du dossier (rapport annuel d'activité, relais Etat/partenaires..)
- Coordination de l'évaluation du DOCOB (tous les 6 ans)

● Conseil en environnement aux différents partenaires

- Assistance à la prise en compte des enjeux environnementaux identifiés dans le DOCOB dans le cadre de projets soumis à études d'incidences au titre de Natura 2000,
- Assistance technique et scientifique dans la réalisation de divers projets : opérations de restauration d'édifices ou d'ouvrages d'art (prise en compte des Chauve-souris ...), réalisation d'aménagements de découverte du marais ou dans la réalisation de documents (guides de randonnées...).

PARTENAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Structure chargée de la mise en œuvre de l'action : à déterminer

Partenaires techniques : Comité de pilotage, acteurs concernés par la démarche de contractualisation (exploitants agricoles, propriétaires privés...)

BUDGET ESTIMATIF

	Nombre de jours / an	Montant / 6 ans (€)
<u>Mise en œuvre et suivi global du DOCOB</u>	40j (la première année) 20 j (les années suivantes)	16 000 48 000
<u>Conseil en environnement</u>	10 j	24 000
TOTAL		88 000

FINANCEMENTS MOBILISABLES

FGMN

SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION

Rapports d'activités annuels

Action 6.2

Mise en cohérence du périmètre du site Natura 2000

★★★

OBJECTIF

Renforcer la cohérence, la connaissance et la prise en compte du périmètre du site Natura 2000 par :

- **La validation du travail de réajustement cartographique du périmètre**
- **L'intégration de secteurs d'intérêt biologique fort n'étant actuellement pas intégré au site**
- **La diffusion de cartographies du site Natura 2000 à l'échelle 1/25 000 ème auprès des communes**

HABITATS ET ESPECES CONCERNES

Tous les habitats et espèces d'intérêt communautaire sont concernés.

LOCALISATION

L'ensemble du territoire.

CONTEXTE ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Le périmètre initial du site a été réalisé notamment à l'aide de photos aériennes datant de 1999. Or, un certain nombre d'incohérences ont été constatées localement au niveau de ce périmètre. Les inventaires biologiques ainsi que les consultations communales réalisées dans le cadre de l'élaboration du DOCOB ont permis d'adapter la délimitation du site.

L'ajustement du périmètre s'avérait nécessaire afin d'assurer une meilleure correspondance avec le terrain (correction d'épaisseur de trait, de coupure de parcelles...). Une méthode de travail a été proposée et validée par le Comité de Pilotage du 20 novembre 2003. Le recalage du périmètre a ainsi été réalisé par les opérateurs en 2003.

Selon l'application stricte du décret relatif à la gestion des sites Natura 2000, la validation de ce périmètre, bien que réajusté dans ses contours à la marge, devra nécessiter une re-consultation des collectivités concernées.

Par ailleurs, Les élus ont exprimé à plusieurs reprises leur souhait de disposer d'une cartographie précise qui leur permette de resituer leur commune dans le site Natura 2000. La diffusion et la mise en consultation de telles cartes permettra aux différents acteurs (partenaires socio-économiques, usagers...) de mieux identifier le site Natura 2000 du Marais de Rochefort sur le terrain et de prendre en compte les enjeux environnementaux dans le cadre des différents projets sur ce territoire (outil d'aide à la décision).

DESCRIPTIF DE L'ACTION

🕒 Prendre en compte le périmètre réajusté comme nouveau périmètre d'application du DOCOB

Les modifications du tracé du périmètre, pour être validées, doivent donner lieu à une reconsultation des communes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés conformément au décret du 8 novembre 2001 relatif à la procédure de désignation des sites Natura 2000.

🕒 Prendre en compte la cohérence du réseau hydraulique

De façon à assurer la cohérence des actions portant sur le réseau hydraulique, il a été proposé d'étudier la possibilité d'intégrer les principaux écouls et leur berges qui ne sont actuellement pas inclus dans le périmètre (Comité de Pilotage du 27 septembre 2004) - cf. carte 10 jointe à la fiche action.

🕒 Attention particulière à porter à certains secteurs du site

Les inventaires menés lors de la cartographie des habitats ont permis de constater que le versant sud-ouest de la Côte de Liron (commune du Breuil-Magné) n'est pas inclus dans le site. Le contour suit la route qui passe en pied du coteau enlevant au site des pelouses calcicoles d'un grand intérêt.

❶ Réalisation et diffusion de cartes du site Natura 2000

- une carte au 1/25 000 ème (format A0) du périmètre Natura 2000 avec indication des limites communales (après validation du DOCOB et reconsultation communale)
- un recueil cartographique au 1/25 000 ème (format A4 / A3) de localisation des Habitats et espèces d'intérêt communautaire et de l'occupation du sol sur le site

Destinataires :

- les 22 communes du site
- les 8 structures intercommunales concernées (*Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais, Syndicat Mixte du Pays Rochefortais, Communauté d'Agglomération de la Rochelle, Syndicat mixte du Pays d'Aunis, Syndicat mixte de Pays des Vals de Saintonge, Communauté de Communes de Plaine d'Aunis, Communauté de Communes de Surgères, Communauté de Communes du Val de Trézence de la Boutonne à la Devise*)
- Autres structures partenaires de la mise en œuvre du DOCOB

PARTENAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Structure chargée de la mise en œuvre de l'action : Structure animatrice du DOCOB

Structures à associer : Comité de pilotage

BUDGET ESTIMATIF

	Base de calcul	Montant (€)
Réactualisation du SIG et montage des documents	5 j	2 000
Frais d'édition et d'envoi des documents	- Carte AO :50 exemplaires à 60 € l'unité - Recueil cartographique A3/A4 : 50 exemplaires à 20€ l'unité	3 000 1 000
TOTAL		6 000

FINANCEMENTS MOBILISABLES

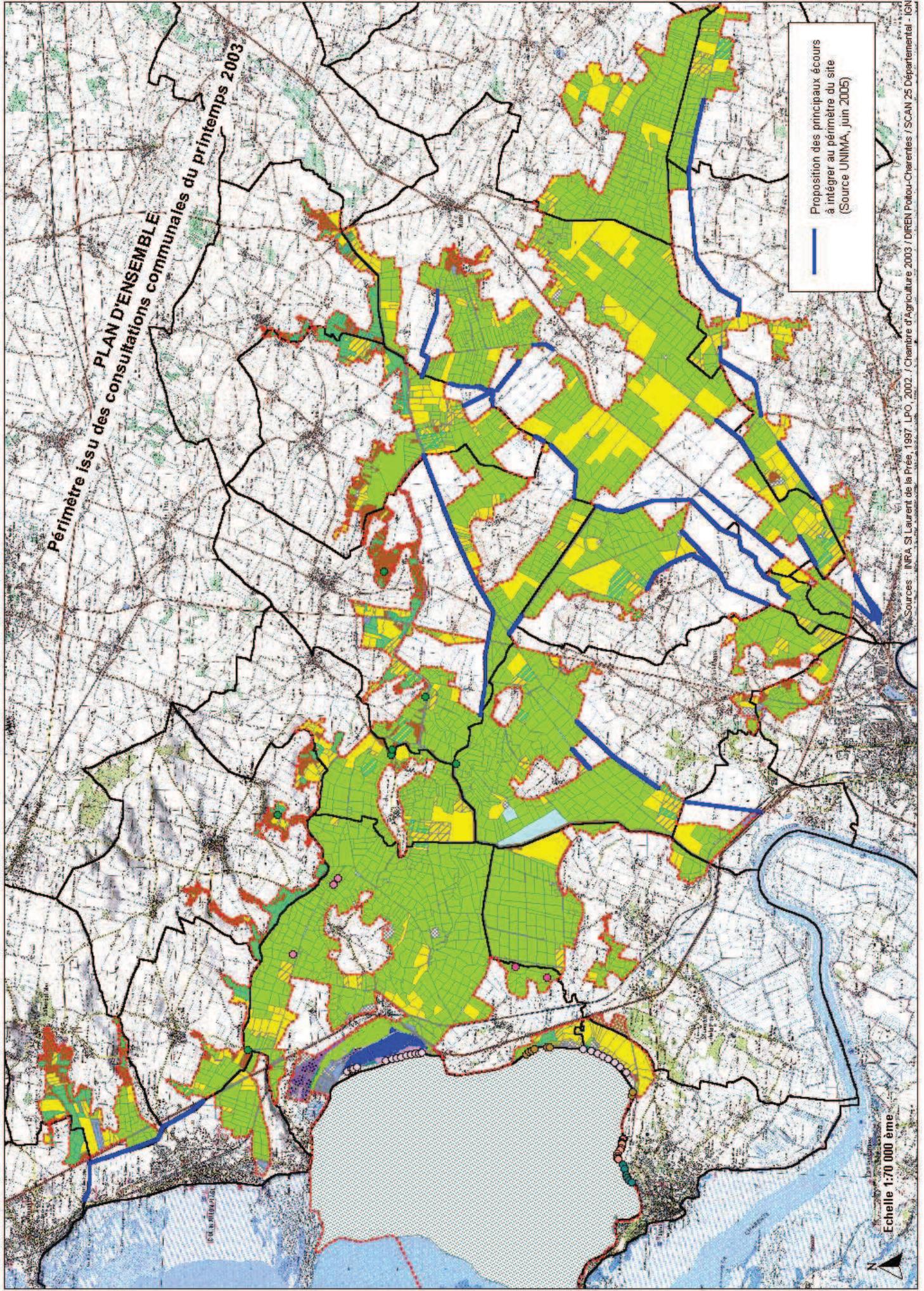
FGMN

SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION

- Remise à jour du SIG en fonction des réajustements ou intégration de secteurs
- Cartographies réactualisées diffusées auprès des collectivités concernées

Carte 10 : Proposition de localisation des principaux écoures à intégrer au périmètre du site

Carte 10 : Proposition des principaux écours à intégrer au périmètre du site



Action 6.3

Sensibilisation du public à l'intérêt environnemental du site



OBJECTIF

Le développement d'actions de sensibilisation du public à l'intérêt environnemental du site doit permettre une meilleure appropriation des enjeux biologiques et des actions mise en œuvre dans le cadre du DOCOB.

Différentes interventions dans le domaine sont envisagées :

- édition d'une lettre d'information
- mise en place de formations sur le patrimoine naturel
- élaboration de panneaux d'information
- amélioration de l'orientation du public par la mise en place d'un schéma de cohérence des circuits de découverte du marais.

HABITATS ET ESPECES CONCERNES

Tous les habitats et espèces d'intérêt communautaire sont concernés.

LOCALISATION

L'ensemble du territoire.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

① Edition d'une lettre d'information

L'édition d'une lettre a pour but d'informer les différents partenaires sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du DOCOB. Elle sera destinée aux membres du comité de pilotage et mise à disposition, en particulier, des communes concernées pour diffusion auprès des habitants. La réalisation de cette lettre sera accompagnée d'une mise à disposition d'informations sur Internet (hébergement au niveau d'un site existant chez une des structures partenaires).

② Mise en place de formations sur le patrimoine naturel du marais

Les rencontres de terrain réalisées en juin 2003, dans l'objectif de faire mieux connaître les principaux habitats et espèces des Directives Habitats et Oiseaux recensés en marais de Rochefort, ont fortement mobilisé les participants à la démarche du DOCOB puisque 85 personnes, membres des groupes de travail et du comité de pilotage y ont participé. Organisées sur deux sites distincts par visite, un site du marais intérieur et un site du littoral, elles ont permis en 6 demi-journées de donner un bon aperçu de l'ensemble du site Natura 2000. Elles ont aussi favorisé des échanges sur les pratiques et les problématiques de gestion rencontrées en marais (risques liés aux espèces envahissantes...).

Cette expérience pourrait être renouvelée et étendue à d'autres sites du marais de Rochefort à raison de 4 demi-journées de visites par ans au cours de la mise en œuvre du DOCOB.

③ Elaboration de panneaux d'information

Une information pourrait être réalisée sur l'ensemble du site, sous forme de 5 à 10 panneaux didactiques, répartis judicieusement dans le marais de Rochefort en fonction des différents milieux naturels à découvrir et de la fréquentation de certains sites par le public.

Exemple : mise en place d'un panneau portant sur les habitats littoraux (falaises littorales, vasières...) le long du chemin piétonnier qui surplombe les falaises le long d'une grande partie de l'Anse de Fouras (position surélevée autorisant par endroits de larges vues générales sur la façade littorale du site).

④ Contribution à la mise en place d'un schéma de cohérence des itinéraires de découvertes du marais

Dans le cadre du diagnostic des activités touristiques du marais de Rochefort, des usagers (présidents d'ACCA, randonneurs...) se sont inquiétés de la fréquentation importante de certains secteurs et de la répercussion de ce phénomène sur le maintien de la tranquillité de certains espaces (Réserves de faune sauvage...).

Il s'agit de mettre en place un groupe de travail associant notamment les associations de randonneurs, les ACCA et les collectivités concernées, afin d'améliorer l'orientation du public à travers un schéma de cohérence des circuits de découverte. Le but est d'inciter les personnes qui fréquentent le marais à emprunter au maximum les sentiers existants et balisés et à prendre en compte la fragilité de certains espaces. Cela passe notamment par une amélioration de la lisibilité des circuits existants par un renforcement de la signalétique et la mise en place de panneaux d'information.

PARTENAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Structure chargée de la mise en œuvre de l'action : Structure animatrice du DOCOB

Partenaires : Membres du Comité de Pilotage Natura 2000 et notamment les collectivités.

BUDGET ESTIMATIF

	Montant annuel (€)	Montant / 6 ans (€)
<u>Lettre d'information</u> conception et diffusion de 3000 exemplaires (lettre 4 pages couleur)	2 000	12 000
<u>Formations</u> préparation (1 j/an) et animations (2j/an)	1 200	7 200
Panneaux Conception + support	/	10 000
<u>Schéma de cohérence des itinéraires de découverte</u> Animation d'un groupe de travail (5j la 1 ^{ère} année puis 1 jours les années suivantes)		4 000
TOTAL		33 200

FINANCEMENTS MOBILISABLES

FGMN

SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION

- Diffusion de documents auprès des acteurs locaux
- Installation de panneaux d'information
- Nombre de participants aux sessions de formation

Action 6.4

Suivi de l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur le site



OBJECTIF

Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel du site et évaluer les résultats biologiques des différentes actions programmées dans le cadre du DOCOB.

HABITATS ET ESPECES CONCERNES

Tous les habitats et espèces d'intérêt communautaire sont concernés.

LOCALISATION

L'ensemble du territoire.

CONTEXTE ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Des inventaires biologiques ont été réalisés en 2002 dans le cadre de l'élaboration du DOCOB. Ils ont permis d'identifier et de localiser les habitats et espèces qui relèvent des Directive Habitats et Oiseaux à l'échelle du marais de Rochefort. La réalisation d'un suivi périodique de l'évolution des habitats et espèces d'intérêt communautaire a pour but d'approfondir les connaissances sur le patrimoine naturel du site et d'évaluer la portée des actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB. Il s'agit pour cela de mener des études complémentaires et des suivis scientifiques spécifiques, ainsi que de mutualiser les données biologiques recueillies par différents partenaires.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

① Etudes complémentaires

Les études complémentaires, réalisées en années 1 ou 2 de mise en œuvre du DOCOB, visent à approfondir les connaissances sur certaines espèces (sites de reproduction...) et certains habitats (conditions écologiques de développement, espèces végétales caractéristiques) qui restent méconnus à l'issue des premiers inventaires biologiques ainsi que leur répartition exacte. Ces études concernent notamment :

- *Les chauve-souris* : étude complémentaire visant à localiser les sites de reproduction des chauve-souris recensées dont prioritairement les 6 espèces de l'annexe 2 de la directive Habitats (cf. action 5.2 Connaissance et protection des Chauve-souris et de leurs habitats)
- *La Cistude d'Europe* : prospection et collectes d'information sur la localisation des Cistudes en marais de Rochefort et recherche ciblée d'éventuels sites de reproduction,
- *La Loutre et le Vison d'Europe* : suivi de la mortalité routière (cf. action 5.1 Prise en compte des risques de collisions routières chez la Loutre et le Vison d'Europe)
- *Les mégaphorbiaies* : *prospections visant à améliorer la connaissance de la répartition de cet habitat (faciès mésotrophe à Euphorbe des marais, Gesse des marais...)*
- *Les roselières* : localisation des roselières remarquables en lien avec l'inventaire des roselières réalisé par l'ONCFS

② Suivis de la répartition et de l'état de conservation des habitats et espèces

Ce suivi porte sur l'évolution des surfaces des habitats et de la distribution/abondance des espèces ainsi que sur le suivi d'indicateurs de l'état de conservation (critères à préciser dans le cas de certains habitats). Il s'accompagne de la mise à jour du SIG et d'une réactualisation de la cartographie globale du site et doit être finalisé à l'issue des 6 ans de validité du DOCOB.

Habitats

- *Prairies subhalophiles thermo-atlantiques* (1410) : suivi de habitat sur un échantillon de parcelles (50 à 70) suivant une méthode de relevés phytosociologiques sur des dispositifs permanents (placettes ou transects) + suivi floristique à l'échelle des parcelles concernées (années 1 +6)
- *Canaux et fossés eutrophes de marais* (3150) : réalisation de relevés phytosociologiques sur un échantillon de 100 tronçons de fossés de 20 mètres de longueur (à répéter en année 1 et 6 de mise en œuvre du DOCOB)
- *Mégaphorbiaies* : suivi des stations recensées (présence / absence des espèces patrimoniales + cotation de l'abondance en classes semi-quantitatives (années 1 et 6)
- *Pelouses calcaires* (6210) : suivi des espèces patrimoniales (coût intégré à la fiche action 4.3)
- *Vasières* (1160) : préciser les critères permettant de définir l'état de conservation de cet habitat notamment sur la base d'une de comparaison avec d'autres sites similaires et réaliser un suivi régulier des espèces caractéristiques

(herbiers de Zostères, macro-faune benthique) en lien avec les études réalisées par la Réserve naturelle des marais d'Yves et l'Université de la Rochelle

- *Dunes* (2110, 2120, 2130, 2180, 2190) : suivi cartographique fin de l'ensemble du cordon dunaire pour évaluer les phénomènes d'érosion et d'accumulation
- *Lagunes* (1150) : suivi de la dynamique des herbiers d'hydrophytes en liaison avec les variations à long terme de la salinité des 3 bassins de la Réserve Naturelle

Espèces animales

- *Chauve-souris* : reproduction des points d'écoute et analyse comparative avec l'état initial
- *Loutre et Vison d'Europe* : prospections spécifiques sous forme de transects permettant le repérage d'indices de présence de la Loutre (Epreintes, empreintes) et analyse comparative avec l'état initial / synthèse des données issues de capture ou d'observations de Vison
- *Reptiles et amphibiens* : synthèse des données recueillies sur le site (observations, collectes sur le réseau routier)
- *Insectes* : prospections ciblées notamment sur la Rosalie des Alpes et le Cuivré des marais et analyse comparative avec l'état initial
- *Oiseaux* : synthèse des données recueillies dans le cadre de l'Observatoire de l'avifaune

Espèce végétale

Suivi de l'évolution de la station de Cynoglosse des dunes

Remarque : les suivis spécifiques mis en place dans le cadre d'une gestion environnementale en faveur d'un habitat ou d'espèces sont intégrés dans les fiches action correspondantes.

PARTENAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Structure chargée de la mise en œuvre de l'action : à déterminer

Partenaires techniques : LPO, NE17, Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, Conservatoire du Littoral, Fédération Départementale des Chasseurs, ONCFS, Fédération Départementale des Associations de Pêche, INRA, Forum des marais atlantiques, DIREN, DDAF

BUDGET ESTIMATIF

	Nombre de jours	Montant / 6 ans (€)
<u>Animation et suivi</u>		
Centralisation des données et rédaction d'un rapport de synthèse	2 jours	800
<u>Etudes complémentaires *</u>		
Chauve-souris	Coût intégré à la fiche action 5.2	
Cistude d'Europe	3 jours	1 200
Mégaphorbiaies	3 jours	1 200
Roselières	2 jours (suivant mobilisation des données de l'ONCFS)	800
<u>Suivis</u>		
Habitats	60 jours	24 000
Espèces animales	30 jours	12 000
Espèce végétale	½ journée	200
Oiseaux	coût à préciser lors de la mise en œuvre de l'observatoire de l'avifaune en marais de Rochefort	
	TOTAL	40 200

FINANCEMENTS MOBILISABLES

MEDD (FGMN)

SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION

- Suivi cartographique de l'évolution des habitats et des espèces
- Réactualisation de la base de donnée SIG et publication de cartes de synthèse